

■ **Christian Droz-dit-Busset**, à Courrendlin, Exploitation du restaurant de l'Etoile, Raison individuelle (FOSC no 208 du 26. 10. 1999, p. 7315). Par jugement du 08.01.2003, le Juge civil du Tribunal de Première Instance à Porrentruy a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 84 du 29.01.2003  
(00846012 / CH-670.1.001.639-9)